

CURE URGENCE

Par Manoune14 Postée le 03/06/2023 09:58

Connaissez vous un centre en Charente maritime pouvant accueillir une personne en urgence pour une cure Merci

Mise en ligne le 06/06/2023

Bonjour

Une cure de sevrage demande une préparation qui passe généralement par un entretien préalable après avoir remis un dossier de demande d'admission. Cela permet d'adapter les soins en fonction du profil de la personne et de s'assurer que la cure de sevrage lui soit adaptée également.

Cette préparation peut demander une ou deux semaines. Selon les places, un délai supplémentaire peut s'ajouter.

Il peut être intéressant de faire plusieurs demandes de cure dans différents établissements en cas de délai d'attente important.

Si l'état de la personne nécessite d'être hospitalisée, celle-ci pourra se rendre (ou être amenée) aux urgences. Les médecins pourront décider de garder la personnes quelques heures ou quelques jours selon sa situation. Mais il n'y aura pas à ce moment là de prise en charge spécifique pour soigner son addiction.

Si la personne se mettait en danger avec des envies suicidaires ou une agressivité, une demande d'hospitalisation dans un centre hospitalier spécialisé en psychiatrie pourrait être nécessaire afin d'établir un diagnostic de son état et le cas échéant lui proposer les soins adaptés.

Nous vous informons également de l'intérêt d'avoir un suivi en addictologie même si une cure est prévue. Des centres de soins en addictologie (CSAPA) proposent un suivi sous forme de consultation avec médecin, psychologue et travailleur social. Les consultations sont individuelles et gratuites.

La cure de sevrage est une aide pour arrêter les consommations mais n'est souvent pas suffisante à traiter l'addiction qui peut demander du temps, des changements et l'aide de professionnels et proches. C'est en cela que le suivi en CSAPA peut être intéressant en plus de la cure de sevrage.

En plus du soutien et de l'aide au travail sur soi, ces centres proposent d'accompagner médicalement la personne à faire son sevrage depuis chez elle si elle le souhaite.

Nous vous proposons 3 adresses de centres de cure dans votre département. Ils proposent des cures de durée différentes. Il peut être intéressant de les contacter chacune afin de connaître leur fonctionnement.

Nous vous proposons également des CSAPA dans votre département. Il en existe d'autres. Vous pouvez également revenir vers nous plus directement par téléphone ou par tchat. Nous pourrions vous conseiller d'autres adresses en fonction de vos demandes. Nos écoutants peuvent également vous proposer un soutien, un écoute ponctuelle et des informations. Nous sommes joignables de 8h à 2h , 7j/7j au 0980 980 930. L'appel est anonyme et non surtaxé. Nous répondons par tchat de 8h à minuit, 7j/7j.

Bien cordialement

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES

DISPPAA DÉPARTEMENT INFORMATION SOINS AUX PERSONNES AYANT PROBLÈME ALCOOL/ ADDICTIONS

C.H. Domaine des Fossés BP 80109
site de St Martial de Vitaterne
17503 JONZAC

Tél : 05 46 48 54 72

Site web : www.ch-jonzac.fr/

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h; en dehors de ces horaires, une permanence téléphonique hospitalière reste assurée 24h/24

Permanence téléphonique : 24h/24 , 7jrs/7 une permanence DISPPAA reste accessible à des personnes en difficulté (usagers ou entourage), qui peuvent bénéficier d'une écoute auprès des professionnels du service au 05 46 48 54 72

COVID -19 : Accueil selon les protocoles COVID en vigueur. Pour les informations actualisées, consulter le site internet du Centre Hospitalier

Voir la fiche détaillée

LE S.I.S.A : SERVICE INTERSECTORIEL DE SOINS EN ADDICTOLOGIE

bd Joffre
17138 LA ROCHELLE

Tél : 05 16 49 49 49

Site web : ch-larochelle.fr/ch-la-rochelle/sante-publique/addictions

Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 17h

COVID -19 : information de décembre 2022 : Accueil dans le respect des gestes barrières.

Voir la fiche détaillée

CENTRE D'ADDICTOLOGIE : CSAPA + EQUIPE DE LIAISON EN ADDICTOLOGIE (ELSA)

40, rue Comporté
Centre Hospitalier de St-Jean d'Angely
17400 SAINT JEAN D'ANGELY

Tél : 05 46 59 50 57

Site web : ch-angely.fr/annuaire-soins/services/517

Accueil du public : lundi, mardi et jeudi : 9h-12h et 13h-17h , mercredi : 9h-12h et vendredi : 13h-17h

COVID -19 : information de janvier 2023 : Accueil dans le respect des recommandations sanitaires

Voir la fiche détaillée

AUTRES STRUCTURES :

CSAPA DE JONZAC

15 avenue des Poilus
Centre Hospitalier BP 80109
17503 JONZAC

Tél : 05 46 48 79 61

Site web : www.ch-jonzac.fr/loffre-de-soins/addictologie/csapa

Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 17h

Consultat° jeunes consommateurs : du lundi au vendredi sur rendez-vous

Voir la fiche détaillée

CSAPA DU CENTRE HOSPITALIER DE LA ROCHELLE

bd Joffre
Centre Hospitalier La Rochelle
17000 LA ROCHELLE

Tél : 05 16 49 49 49

Site web : ch-larochelle.fr/ch-la-rochelle/sante-publique/addictions

Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 17h

Accueil du public : Du lundi au vendredi sur rendez-vous, possibilité de rendez-vous en dehors des horaires du secrétariat.

Centre : Consultations possibles avec un infirmier, un médecin, un psychologue. 53 rue de l'hôpital à Saint-Martin de Ré-17410, sur rendez-vous.

COVID -19 : information de décembre 2022 : Accueil dans le respect des gestes barrières.

Voir la fiche détaillée

CSAPA DU CENTRE HOSPITALIER DE ROCHEFORT-ANTENNE DE MARENNES

Rue du Docteur Emile Roux
17320 MARENNES

Tél : 05 46 88 56 30

Site web : csapa.docvitae.fr/

Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Accueil du public : Le lundi après-midi (infirmier et psychologue), le jeudi matin (médecin)

COVID -19 : information de janvier 2023 : Accueil dans le respect des protocoles sanitaires.

[Voir la fiche détaillée](#)